



Guéret, le 26 novembre 2018

Communiqué de presse

Élections des membres de la Chambre d'Agriculture de la Creuse du 31 janvier 2019

Dans le cadre des élections des membres de la chambre d'agriculture de la Creuse qui se dérouleront le 31 janvier 2019, les listes électorales définitives des groupements agricoles (collège 5) ont été dressées par la commission d'établissement des listes électorales en application de l'article R. 511-29 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

Ces listes sont consultables, sans frais, à la Préfecture de la Creuse et au siège de la Chambre d'Agriculture de la Creuse, par toute personne intéressée, à compter du 26 novembre 2018.

Tout intéressé peut en prendre copie, à la condition de s'engager à ne pas en faire un usage commercial.

Contact Presse : Jean-François RENGEAR - Tél 05.55.51.58.95
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
Tel : 0810 01 23 23 - Fax : 05.55.52.48.61 - www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse